

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 novembre 2018

PLFR POUR 2018 - (N° 1371)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 53

présenté par

M. Collard, Mme Le Pen, M. Pajot, M. Aliot, M. Chenu et M. Bilde

ARTICLE 5**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Immigration et asile	-86 595 354	0	-83 729 960	0
Intégration et accès à la nationalité française	0	0	0	0
TOTAUX	-86 595 354	0	-83 729 960	0
SOLDE	-86 595 354		-83 729 960	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Toute augmentation des crédits du programme N° 303 ne peut qu'accélérer la vitesse des pompes aspirantes de l'immigration.

On notera de plus que l'objectif de réduction des délais d'instruction des demandes d'asile n'a pas été tenu.